



## MAIRIE DE VILLEPERDRIX

3 Place de la Fontaine

26510 VILLEPERDRIX

Tel : 04.75.27.44.16

mairie.villeperdrix@orange.fr

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du LUNDI 07 OCTOBRE 2024

REUNI EN SEANCE ORDINAIRE A LA SALLE DES FETES à 18 H 00

**Convoqué le :** 30/09/2024

**Présidé par :** Jacques NIVON

**Secrétaire de séance :** Marie BODY

**Présents :** Jacques NIVON, Gérard NELH, Marie BODY, Jérôme PLANTEVIN, Adrien DONZET, Dorothee BÖLLING, Louis MEGE, Michèle BONNIN, Emile MALLET

**Excusé :** Ernst LOPES CARDOZO

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Maire indique qu'Ernst Lopes Cardozo est hospitalisé en Avignon depuis le 13 Septembre dernier. L'ensemble du Conseil lui souhaite un prompt rétablissement.

### **0 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 22/07/2024:**

Le Maire demande de reporter cette approbation car il n'a pas complètement terminé ce compte rendu et, par conséquent, n'a pu le transmettre.

### **1 – PLACETTE DE COMPOSTAGE PARTAGEE:**

Suite à la décision prise lors du dernier Conseil, Mme Elodie Thevenard, technicienne à la CcBDP est venue à Villeperdrix pour voir sur site les modalités d'installation. L'endroit choisi convient parfaitement mais un petit nivellement sera nécessaire. Le Maire lit ensuite la convention qui est à signer avec la Communauté de Communes avant la mise en place de la placette. Sans remarque particulière, le Conseil donne son accord à l'unanimité et autorise le Maire à signer ladite convention.

### **2 – POSSIBILITE D'ACQUERRIR LA PARCELLE C 68 :**

Suite au décès de Mr et Mme Mercier (Mme Mercier était la sœur de Josette Teste), la famille propose de vendre à la Mairie la parcelle C68. Cette parcelle de 11120 m2 se trouve sur la rive droite du Ruisseau de la Croix au droit du Pont Romain et, par conséquent,



## MAIRIE DE VILLEPERDRIX

présente un intérêt dans le cadre du projet de conservation des vestiges de cet ouvrage. Après discussion, il est décidé, à l'unanimité, de proposer la somme de 100 € pour l'acquisition de cette parcelle étant entendu que la Commune prend en charge les frais d'actes. Louis Mege ajoute qu'il est d'accord pour céder gratuitement la C 222 (400m<sup>2</sup>) qui se situe en face en rive droite du ruisseau sous la route. Le Conseil Municipal accepte la proposition et le remercie.

### 3 – ADHESION AU RICE :

Audrey MATT, chargée de mission « innovation et transition énergétique » au PNRBP, a proposé d'intégrer Villeperdrix dans le périmètre de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE) compte tenu de la qualité de notre ciel nocturne peu impacté par la pollution lumineuse. Il s'agit d'obtenir un label délivré par Dark Sky International qui est une association basée aux Etats Unis et qui labellise des territoires à travers le monde entier. Le Maire pense que ce label peut être un plus pour le tourisme ainsi que pour Yvan Franchet qui souhaite installer un télescope sur les terres familiales. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

### 4 – EXTENSIONS CIMETIERES:

Suite aux décisions prises lors du précédent Conseil, le Maire présente les devis définitifs en vue du dépôt d'une demande de subvention auprès du Département. A noter que les services financiers du Département ont indiqué que les columbariums et jardins du souvenir n'étaient plus finançables. Les montants définitifs des demandes de subvention sont donc les suivants :

- Cimetière du Pré du Jas :

Valentin et associés - géomètre - délimitation nouvelles parcelles	950.00 € HT
Mme Richard - actes administratifs – actes et récupération parcelle C 156	11 57.66 € HT
Entse Brun TP – Terrassement et revêtements	13 150.00 € HT
Entse Arnaud – Maçonneries diverses	2 880.00 € HT
Entse SIV – Clôture périphérique et portail	6 552.20 € HT
TOTAL	24 689.86 € HT

- Cimetière de Léoux :

Entse Arnaud – Terrassement et maçonneries diverses	12 737.50 € HT
Entse SIV – Clôture périphérique et portail	5 085.00 € HT
TOTAL	17 822.50 € HT

A l'unanimité, le Conseil donne son accord et autorise le Maire à déposer la demande de subvention sur les montants indiqués. Le Maire précise enfin que la visite des Conseillers Départementaux, initialement prévue le 12 Septembre, a été repoussée au 25 Octobre



### 5 – FIBRE

Gerard Nelh annonce une fin des travaux sur l'ensemble de la Commune pour le premier trimestre 2025. Attention, certaines habitations isolées ne pourront être raccordées car l'objectif d'ADN est de raccorder 97 % des habitations du territoire.

### 6 – QUESTIONS DIVERSES :

- **Travaux sur la RD 94** : Aucune nouvelle pour l'instant. Un point sur les travaux envisagés devrait être fait dans les prochains jours. Le Maire a demandé à ce que la réunion se fasse à Sahune ou à Villeperdrix.
- **Cadeaux de fin d'année** : le Maire propose de reconduire pour cette année la Distribution de colis de Noel à nos aînés de 80 ans et plus ainsi qu'au personnel : Aurore, Eric et Pascal. Le Maire propose de rajouter à cette liste Mme Perrouse qui ne ménage pas sa peine pour le fleurissement du village. Les sommes allouées en 2023 seraient reconduites en 2024 : 80 € par colis et 100 € pour le personnel et Mme Perrouse. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.
- **Chemin du Pérou** : le Maire indique qu'il a été interpellé par les riverains du Chemin du Pérou après la mise en place, par Mr et Mme Franck, de petits rochers le long de leur propriété au droit du chemin public. Cette bordure implantée très près de la voie est susceptible de poser des problèmes de circulation notamment lors de croisements. Il a donc demandé, via un mail amiable, à Mr et Mme Franck de reculer leur bordure d'au moins 50 cm en attendant de pouvoir échanger avec eux sur site lors de leur prochain passage à Villeperdrix. Par un mail daté du 03/10, ceux-ci ont refusé. Le Maire a donc décidé de faire intervenir un géomètre expert pour clarifier la situation.
- **Cérémonie du 11 Novembre** : Le Maire rappelle qu'une cérémonie de commémoration du 106-ème anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918 a été programmée au Monuments aux Morts de Villeperdrix le 11 Novembre prochain à 11h 15.
- **Chemin du Plan des Rieux** : Adrien Donzet fait remarquer qu'il y a de plus en plus d'ornières sur cet itinéraire. Le Maire rappelle que le programme d'entretien des voiries est soldé depuis l'été dernier et qu'il faut donc envisager des travaux pour 2025.

La séance est levée à 19 H 15